

Du monde pour défendre la forêt usagère

MANIFESTATION Hier, la mobilisation à l'appel de l'Association de défense des droits d'usage en forêt usagère (Addufu) a mobilisé devant la sous-préfecture

Sabine Menet
s.menet@sudouest.fr

« Non au plan simple de gestion. » « L'État complice de la suppression des droits d'usage. » Voilà en substance les slogans scandés par les manifestants, hier matin, devant les portes de la sous-préfecture d'Arcachon.

À l'appel de l'Association de défense des droits d'usage en forêt usagère (Addufu), relayé par dix autres associations et les élus de La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras, plus de 100 personnes se sont mobilisées pour dénoncer la validation, par les services de l'État, d'un plan simple de gestion sur une parcelle privée.

Pour saisir tout l'enjeu de ce dossier, il convient de rappeler que la forêt usagère de La Teste a un statut unique en France. S'étendant sur 3 800 hectares entre la dune du Pilat et la route de Cazaux, elle appartient à plus de 300 propriétaires privés. Des propriétaires du sol, oui, mais pas des arbres.

En effet, les habitants des communes d'Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras, et Lège-Cap Ferret (qui autrefois était rattachée à La Teste) ont des droits d'usage, ils peuvent ramasser du bois de chauffage (du bois mort

au sol) et, dans certaines conditions, de construction.

Et c'est l'Addufu qui regroupe plus de 1 000 adhérents, qui défend ce régime réglementé par ce que l'on appelle des bailliettes et transactions datant du Moyen Âge. Elle s'assure qu'un propriétaire ne peut couper du bois sans l'autorisation du Syndic de la forêt usagère. Or, c'est précisément un propriétaire qui a déjà procédé à des coupes d'arbres qui suscite aujourd'hui le débat.

Coup de poignard dans le dos

L'intéressé, Thibaud Lemaire, a en effet demandé un plan simple de gestion de sa parcelle afin de pouvoir procéder à des coupes selon des règles très précises. « La DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer, NDLR) nous a consultés pour avis en mars 2020 », rappelle Philippe Pascal Fur, le président de l'Addufu, au porte-voix.

« Nous avons rappelé qu'il existe des textes qui se substituent au code forestier. Nous avons ensuite saisi la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, NDLR) qui nous a répondu huit mois après... Puis, le 11 décembre, la ville de La Teste nous a informés que la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites se ré-



Une centaine de personnes avaient répondu, hier, à l'appel de l'Addufu. PHOTO S. M.

Les mairies prêtes à la bataille

« Il y a une spéculation de construction derrière tout cela, nous ne sommes pas idiots », résume Philippe Pascal Fur pour qui le statut de forêt usagère a permis jusqu'ici d'éviter que le massif ne soit dénaturé. « Thibaud Lemaire est le pantin de l'État », concluent les membres de l'Addufu qui annoncent que si l'arrêté est signé, la bataille juridique sera enclenchée. Ce qu'a confirmé Elisabeth Rezer Sandillon, adjointe en charge de l'environnement et du développement durable à Gujan-Mestras qui, aux côtés d'élus de la Teste-de-Buch, était présente.

« La forêt usagère est notre bien à tous. Les maires ne seront pas inactifs face à cette énième attaque. Patrick Davet (maire de La Teste) et Marie-Hélène des Esgaulx (maire de Gujan-Mestras) ont déjà écrit à la sous-préfète et préparent un arsenal juridique pour que ces atteintes cessent. » Le conseiller régional d'EELV, Vital Baude, également présent ce jeudi matin, a lui aussi saisi la sous-préfète.

Les services de la sous-préfecture ont assuré que les associations seraient reçues la semaine prochaine.

unirait le 14 décembre. Son avis favorable à ce plan de gestion simple a été pour nous tous un coup de poignard dans le dos. »

Et de préciser avoir ensuite rencontré la sous-préfète d'Arcachon, Houda Verhnet, devant les portes de laquelle se tenait la manifesta-

tion. « Elle ne voit pas d'incompatibilité », déplore Philippe Pascal Fur.

Aux côtés de l'Addufu, une dizaine d'associations se sont mobilisées, parmi lesquelles la Coordination environnementale du bassin d'Arcachon (Ceba), Bassin d'Arcachon Écologie (BAE) et l'Acca (Association communale de chasse agréée). Frédéric Mora, le président des chasseurs, a assuré que ces derniers « se battront jusqu'au bout contre le Belge ». Le Belge étant le nom que tous donnent à Thibaud Lemaire qui, en effet, est Belge et, surtout, ne réside pas ici.

SUD OUEST.fr

La manifestation de l'Addufu en images et en vidéos

Abonnés